

## 4. Services d'interconnexion offerts par

### 4.1 Service d'accès au réseau de

offre à l'Opérateur un service d'accès au réseau de

Ce service consiste en la location d'un BPN de réseau. L'accès au réseau de se fait à travers ce BPN. Un BPN est situé dans un POI de . Le BPN de réseau constitue la limite entre le réseau de l'Opérateur et le réseau de . Le raccordement à un BPN de réseau de permet à l'Opérateur:

- d'accéder via le Service de Terminaison d'Appels Mobiles à l'ensemble des abonnés mobiles de Tunisia;
- d'accéder via le Service de Terminaison SMS à l'ensemble des abonnés mobiles de ;
- d'accéder via le Service de Terminaison MMS à l'ensemble des abonnés mobiles de
- d'accéder via le Service de Terminaison d'Appels Fixes à l'ensemble des abonnés fixes de .

L'Opérateur achemine son trafic (le trafic sortant du réseau de l'Opérateur vers le réseau de ) au moyen d'une Liaison d'Interconnexion. Cette Liaison d'Interconnexion fait partie du réseau de l'Opérateur. La Liaison d'Interconnexion pour le trafic provenant de l'Opérateur est à la charge de l'Opérateur. Dans le cas où une Liaison d'Interconnexion est bidirectionnelle, les montants, nets de remises, rabais ou ristournes, payables pour la location seront répartis à 50%/50% entre l'Opérateur et .

Pour le trafic de terminaison d'appels mobiles, offre des BPN sur les POIs suivants :

- MSC11 Charguia
- MSC22 Mannouba
- MSC33 Sousse



- MSC44 Sfax
- MSC55 Sidi Rezig

Pour le trafic de terminaison de SMS, offre des BPN sur les POIs suivants :

- MSC11 Charguia
- MSC22 Mannouba

Pour le trafic de terminaison de MMS, offre des BPN sur les POIs suivants :

- MSC11 Charguia
- MSC22 Mannouba

Pour le trafic de terminaison d'appels fixes, offre des BPN sur les POIs suivants :

- MSS Mghira
- MSS Charguia

La liste des commutateurs en cours d'ouverture à l'interconnexion figure en Annexe 3 de la présente OTTI.

#### 4.2 Service de terminaison du trafic commuté sur le réseau mobile

offre un service de terminaison du trafic commuté sur son réseau mobile en provenance des abonnés de l'Opérateur. Ce service se compose de deux types:

- Le Service de Terminaison d'Appel sur le réseau mobile de : achemine le trafic provenant de l'Opérateur, à partir d'un POI du réseau de jusqu'à l'un des abonnés desservi par le réseau de mobile ou accessible depuis le réseau mobile de .
- Le Service de Terminaison de SMS sur le réseau mobile de : achemine le trafic SMS provenant de l'Opérateur, à partir d'un POI du réseau de jusqu'à l'un des abonnés desservi par le réseau mobile de ou accessible depuis le réseau mobile de .

#### 4.3 Service de terminaison du trafic sur le réseau fixe

Le service de terminaison du trafic sur le réseau fixe de consiste en l'acheminement du trafic provenant d'un client de l'Opérateur interconnecté à partir du POI au réseau fixe de jusqu'aux abonnés desservis par le réseau fixe de .

Le réseau est fondé sur le découpage du territoire national en Zones d'interconnexion (ZI). Au sein de chacune d'elles peut offrir un ou plusieurs POI. A ce stade, les deux POI proposés par pour l'interconnexion à son réseau fixe desservent chacun l'ensemble des abonnés fixes de .

Le service de terminaison du trafic actuellement fourni sur le réseau fixe de correspond à un service de simple transit. se réserve le droit de faire évoluer l'architecture de son réseau fixe et d'introduire un service d'interconnexion double transit correspondant à un niveau d'accès supérieur à son réseau. Toute modification fera l'objet d'une communication à l'INT et aux opérateurs de réseaux publics de télécommunications six (6) mois à l'avance.



La liste des numéros géographiques attribués à \_\_\_\_\_ sera communiquée à l'Opérateur dans le cadre de la convention d'interconnexion.

#### **4.4 Service de colocalisation**

\_\_\_\_\_ offre un service de colocalisation. Le service de colocalisation est un service d'hébergement des équipements de l'Opérateur dans les locaux de \_\_\_\_\_.

Le service de colocalisation pour l'Interconnexion concerne seulement les équipements de l'Opérateur qui sont dédiés exclusivement à l'établissement de la transmission afin d'accéder au service d'accès au réseau de \_\_\_\_\_.

#### **4.5 Service MMS**

Le Service de Terminaison de MMS sur le réseau de \_\_\_\_\_ : \_\_\_\_\_ achemine le trafic MMS provenant de l'Opérateur, à partir d'un POI du réseau de \_\_\_\_\_ jusqu'à l'un des abonnés desservi par le réseau mobile de \_\_\_\_\_ ou accessible depuis le réseau mobile de \_\_\_\_\_.

#### **4.6 Liaisons d'Interconnexion fournis par**

\_\_\_\_\_ peut offrir des Faisceaux d'Interconnexion jusqu'à un point d'interconnexion de l'Opérateur qui convient de mettre à disposition de \_\_\_\_\_ des emprises sur ses mâts d'antennes, sur les toits de ses bâtiments et/ou à l'intérieur de ses locaux techniques à des fins d'Interconnexion.

A sa propre charge, l'Opérateur assume l'aboutement de la connexion par câble des équipements de \_\_\_\_\_ à son propre réseau selon les conditions techniques appropriées.

Cette connexion se limite uniquement à transporter le trafic d'Interconnexion selon les conditions définies dans la présente Offre.

#### **4.7 Identification de la ligne appelante**

L'Opérateur s'assurera que le numéro d'identification de la ligne appelante (le « CLIP ») est bien transmis à \_\_\_\_\_. Seul les numéros des clients identifiés et authentiques de l'Opérateur seront acheminés par \_\_\_\_\_.

L'utilisation du service de non identification de la ligne appelante (le « CLIR ») sera effectuée conformément à la réglementation en vigueur et respectera notamment les dispositions légales en ce qui concerne la confidentialité.

#### **4.8 Interconnexion des réseaux de signalisation**

Afin d'améliorer la fluidité de la signalisation, \_\_\_\_\_ propose une interconnexion au niveau des STP (« Signalling Transfer Point »). L'Opérateur et \_\_\_\_\_ définiront de manière détaillée lors d'une réunion ad hoc des Comités Techniques les différents aspects opérationnels nécessaires à l'implémentation d'une telle interconnexion.